



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 7 avril 2026

Lutte contre l'antibiorésistance : le ministère de l'Agriculture lance l'appel à projets 2026 du plan Écoantibio 3

Sous l'impulsion du Président de la République, la France organise à Lyon, du 5 au 7 avril 2026, le One Health Summit. Consacré à l'approche « Une seule santé », ce sommet vise à mieux prévenir les risques sanitaires en agissant à l'interface entre santé humaine, animale et environnementale. Dans un contexte d'intensification des risques et de fragmentation de l'action internationale, il réunit États, organisations internationales, scientifiques et acteurs économiques afin d'accélérer des réponses concrètes. Les travaux s'articulent autour de quatre priorités : maladies infectieuses, résistance aux antimicrobiens, systèmes alimentaires et pollutions. Dans ce cadre, la France annonce également des mesures nationales pour traduire cette approche dans ses politiques publiques.

Depuis plus de quinze ans, le ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire s'engage résolument dans la lutte contre l'antibiorésistance en santé animale et à la réduction des risques associés. Forts des résultats obtenus, il ouvre ce jour l'appel à projets 2026 du plan Écoantibio 3 (2023-2028).

Déclinaison de l'approche One Health

Suscitant l'engagement des filières, des professionnels et des citoyens dans la lutte contre l'antibiorésistance, le plan Écoantibio 3 s'inscrit dans une démarche globale visant :

- à renforcer la prévention des maladies
- subséquemment à limiter le recours aux antimicrobiens et aux antiparasitaires
- et à promouvoir l'usage raisonné de ces médicaments.

Grâce à la mobilisation collective, les acteurs des filières animales françaises ont réduit de 49% l'exposition des animaux aux antibiotiques depuis 2011, date du lancement du premier plan Écoantibio.

2 M€ en soutien à la recherche et aux actions de lutte contre l'antibiorésistance

Chaque année, un appel à projets Ecoantibio permet de soutenir des initiatives de recherche et d'action pour améliorer les connaissances, renforcer les bonnes pratiques, améliorer la surveillance, sensibiliser et former des vétérinaires, éleveurs et détenteurs d'animaux. En 2025, [19 projets](#) couvrant de nombreuses filières ont été soutenus.

L'édition 2026, dotée de 2 millions d'euros à l'instar de l'an dernier, poursuit ces objectifs et continue à accompagner les acteurs engagés dans la lutte contre l'antibiorésistance.

Les candidatures sont ouvertes du 3 avril au 1er juin 2026 et l'ensemble des modalités de l'appel à projet sont consultables sur la page dédiée.

Les lauréats de cet appel à projets seront annoncés au cours de l'automne 2026.

Les 25 actions du plan Écoantibio 3 s'inscrivent dans la [Feuille de route interministérielle 2024-2034](#)
« Prévention et réduction de l'antibiorésistance, lutte contre la résistance aux antimicrobiens. »

Plus d'information : <https://agriculture.gouv.fr/antibioresistance-tout-savoir-sur-le-plan-ecoantibio>

Contacts presse

Service de presse d'Annie Genevard
Tél : 01 49 55 59 74
cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Service de presse du ministère
Tél : 01 49 55 60 11
ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture,
de l'Agro-alimentaire
et de la Souveraineté alimentaire
Hôtel de Villeroy
78 bis rue de Varenne
75007 Paris
www.agriculture.gouv.fr
@Agri_Gouv